



Garde alternée période de vacances

Par **alpago**, le **02/07/2008** à **20:20**

en garde alternée depuis le 21 .02.08 du lundi soir 17h au lundi soir suivant.,pour les vacances scolaires je doit avoir mes enfants la première moitié les années paires donc mes enfants sortent le 04.07.08 je pense donc qu'elle commence le lendemain le 05.07.08 l'ecloe reprend pour tous les enfants le 2.09.08.j'ai donc calculé ainsi du 5juillet 17h au 01 septembre 17h il ya 59 jours donc 29.5 jrs chacun or mon ex mari veut me les donner le lundi 07 juillet a 17h est il dans son droit pouverz vous m'expliquer comment il fau faire.